

Bilan de Compétences

Prix intra : 1 850,00€ TTC

Durée : 24h réparties sur environ 3 mois

Pré-requis : aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

«Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. » Articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du code du travail

Le bilan de compétences permet ainsi aux bénéficiaires d'évaluer leurs compétences, de développer leur orientation professionnelle, de planifier leur carrière et de prendre des décisions éclairées dans leur parcours professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi, personne sans activité professionnelle, chef d'entreprise, ...

PROGRAMME

1. La phase préliminaire (durée 2h)
 - Définition du format et des modalités d'accompagnement
 - Ecoute et analyse du besoin
2. La phase d'investigation (durée entre 18h et 20h)
 - Analyse des valeurs et des intérêts professionnels et personnels
 - Identification des compétences acquises
 - Exploration des voies d'évolution professionnelles possibles
 - Définition et étude de la faisabilité d'un ou plusieurs projets
3. La phase de conclusion (durée entre 2h et 4h)
 - Appropriation des résultats
 - Recensement des conditions et moyens d'accès
 - Prévention des modalités et étapes
 - Remise du document de synthèse
4. Rendez-vous de suivi à 6 mois
 - Suivi du déroulement du plan d'action

OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels avec le consultant
- Passation de questionnaires de personnalité et de motivation (PROFIL PRO 2, VOCATION par Central Test, RIASEC, ...)
- Mise à disposition d'une plateforme d'orientation PARCOUREO
- Mise à disposition d'outils d'aide à la prise de décision (Méthode IKIGAI, Boussole de Vie, ...)
- Mise à disposition d'outils d'aide à la recherche d'informations (marché de l'emploi, formation, création d'entreprise, etc...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- À l'issue du bilan de compétences, ACTODEV fournit au bénéficiaire une synthèse sous forme de rapport écrit. Elle est rédigée par le consultant qui résume les différentes étapes du bilan, les résultats obtenus et les recommandations. Le document de synthèse est présenté par le consultant lors d'un entretien de restitution
- La complétion d'un questionnaire de satisfaction est demandée au bénéficiaire afin d'être ensuite analysé par nos équipes pédagogiques
- Une feuille d'émargement est fournie en fin d'accompagnement ainsi qu'un certificat de réalisation si le bénéficiaire a bien assisté à la totalité des séances

MODALITÉS DE RÉALISATION

Le bilan de compétences est réalisé sur une période de 24h, réparties sur environ 3 mois et est composé d'entretiens individuels de 2h, en face à face ou à distance, ainsi que de séances de travail personnel. Les entretiens individuels sont organisés en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

RENDEZ-VOUS D'INFORMATION

Un rendez-vous d'information gratuit est proposé afin d'étudier la demande.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



Le bilan de compétences est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez nous pour étudier votre demande et sa faisabilité.